



# ACTUALITÉS.NET

## ➔ À LA UNE, À TOULOUSE

### Entrer dans le SUP - Après le Bac, rentrée 2019

Ce guide présente les possibilités d'études supérieures sous statut étudiant ou en apprentissage, recensées dans l'académie de Toulouse, accessibles après un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

La suite à lire ici, sur le site de l'Onisep Occitanie site de Toulouse : <http://bit.ly/2RR1o7R>

À noter le guide pour l'académie de Montpellier est en ligne sur le site Lycéens de l'Onisep Occitanie site de Montpellier : <http://bit.ly/2RLTJaV>

Source : Onisep Occitanie/14dec18

## ➔ À LA UNE, À MONTPELLIER

### Les salons et forums 2018-2019 dans l'académie de Montpellier

L'Onisep Occitanie site de Montpellier communique chaque année les dates des principaux salons d'information et d'orientation dans l'académie. Ces événements sont l'occasion pour les élèves (et leurs parents) de découvrir un panorama complet et détaillé des possibilités offertes dans le cadre de leur scolarité. Le prochain, Salon de l'enseignement supérieur, Montpellier Pérols parc des expositions, jeudi 10 janvier, vendredi 11 janvier, 9h - 17h et samedi 12 janvier 2019, 9h - 18h.

La suite à lire ici, sur le site de l'Onisep Occitanie site de Montpellier : <http://bit.ly/2RY2COz>

Source : Onisep Occitanie/14dec18

## ➔ ACCÈS AU D.E. PROFESSEUR DE DANSE PAR LA VAE

Cette année, le ministère de la Culture organise un accès au diplôme d'État (D.E.) de professeur de danse par la Validation des acquis de l'expérience (VAE).

Trois centres habilités à dispenser la formation conduisant à la délivrance du diplôme d'État de professeur de danse sont désignés par le ministère de la Culture pour être centres de validation des acquis de l'expérience :

- ➔ L'École Supérieure Musique et danse Hauts-de-France - Lille (ESMD)
- ➔ L'Institut Supérieur des Arts de Toulouse (ISDAT)
- ➔ Le Pôle d'Enseignement Supérieur Musique et Danse Bordeaux-Aquitaine (PESMD).

### Les centres sollicités organiseront successivement une session de VAE

- ➔ En 2018, l'ESMD des Hauts-de-France - Lille - Rue Alphonse Colas - 59000 LILLE  
Tél. 03 28 36 67 90 <http://www.esmd.fr>. Attention, dépôt du Livret 1\* : entre le 3 et le 17 décembre 2018.
- ➔ En 2019, l'ISDAT de Toulouse - 12 place Saint-Pierre - 31000 Toulouse. Tél. 05 31 47 19 42 <http://isdat.fr>
- ➔ En 2020, le PESMD Bordeaux-Aquitaine - 19 rue de Monthyon - 33800 Bordeaux  
Tél. 05 56 91 36 84 <http://pesmd-bordeaux-aquitaine.com>

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Actualites/Actualite-a-la-une/Acces-au-DE-de-professeur-de-danse-par-la-voie-de-la-VAE>

Source : [culture.gouv.fr/Onisep Occitanie/14dec18](http://culture.gouv.fr/Onisep Occitanie/14dec18)

\* Le livret 1 est la première étape de la VAE. Il consiste à formuler une demande auprès des services de l'académie de son domicile ou directement auprès de l'organisme qui délivre la certification visée. Professeur/e de musique et de danse, un métier avec l'Onisep: <http://bit.ly/2RQGJ3W>

## TABLE DES MATIÈRES

### Page 2

- ➔ Création de l'agence du travail d'intérêt général
- ➔ Accompagner les territoires à forte dimension industrielle
- ➔ Le chiffre de la semaine
- ➔ Ça recrute !

### Page 3

- ➔ Décembre : période du décrochage universitaire
- ➔ Le mot de la semaine : corps intermédiaires
- ➔ Métier : diagnostiqueur immobilier
- ➔ Les p'tites brèves
- ➔ La bonne initiative

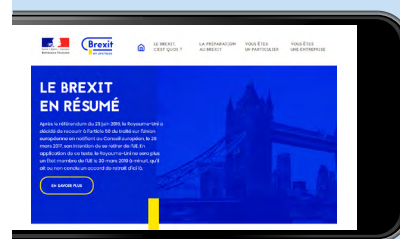
### Page 4

- ➔ Le point sur le CUI-PEC
- ➔ Conjoncture en hausse !
- ➔ Vient de paraître Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2017



## LE SITE DE LA SEMAINE

<https://brexit.gouv.fr/>



Un nouveau portail internet gouvernemental vient d'être lancé : [brexit.gouv.fr](https://brexit.gouv.fr/). Ce site apporte des informations générales et des renseignements spécifiques aux entreprises et aux citoyens français concernés par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.

## ➔ **CRÉATION DE L'AGENCE DU TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Un décret crée un service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice ». Le texte détermine les missions de l'agence ainsi que ses modalités d'organisation et de direction.

L'agence a pour mission de développer le travail d'intérêt général ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle par l'activité économique pour les personnes placées sous main de justice, en particulier dans les établissements pénitentiaires.

Références : Décret n° 2018-1098 du 7 décembre 2018, JO du 9 décembre.

<http://bit.ly/2RVEmqk>

Source : [lagazettedescommunes.com/Onisep Occitanie/14dec18](http://lagazettedescommunes.com/Onisep Occitanie/14dec18)

## ➔ **ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES À FORTE DIMENSION INDUSTRIELLE**

Lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018, Édouard Philippe a dévoilé le nouveau dispositif d'accompagnement au service des territoires à forte dimension industrielle.

Au programme : 124 territoires d'industrie sélectionnés, plus d'un milliard d'euros de financement, et une gestion décentralisée.

En Occitanie, les territoires retenus sont Aurillac - Figeac - Rodez • Bassin d'Alès • Béziers-Sète • Castelnaudary Castres • Gard Rhodanien • Interdépartemental Gers Tarn-et-Garonne • Narbonne • PETR (Pôle d'équilibre territorial rural) Comminges et Nestes • PETR d'Ariège • Pau - Tarbes (Territoire inter-régional Occitanie - Nouvelle-Aquitaine).

### **Zoom sur le Comité stratégique de filière Agroalimentaire**

L'industrie agroalimentaire française occupe une place de premier rang dans le monde en termes de qualité mais elle connaît aujourd'hui un recul significatif de ses parts de marché et fait face à une défiance des consommateurs. Les attentes de ces derniers, de plus en plus complexes, portent à la fois sur les enjeux sanitaires et économiques, mais également sur les aspects sociaux et environnementaux. Dans le même temps, l'évolution accélérée des connaissances scientifiques et techniques constituent des opportunités pour répondre à ces nouvelles demandes et retrouver des capacités de développement.

### **Un projet phare du CSF : numériser l'information produit pour gagner en compétitivité et en qualité, et pour redonner confiance au consommateur.**

Les États généraux de l'alimentation qui se sont tenus en 2017 ont confirmé la forte attente des consommateurs sur le contenu des aliments et leur processus de fabrication de la « fourche à la fourchette ». Les outils numériques représentent une formidable opportunité pour y répondre. Le projet **Num-Alim** qui associe les différents maillons de la filière agroalimentaire, dont l'achèvement est prévu d'ici 2020, sera décomposé en 3 actions :

- ➔ établir des cartes d'identité numérique des aliments et les rassembler au sein d'un catalogue numérique unique ;
- ➔ créer la plateforme française des aliments, permettant de valoriser les données pour les consommateurs, les industriels de l'agroalimentaire et la recherche scientifique ;
- ➔ définir la stratégie pour améliorer la traçabilité des aliments sur l'ensemble de la chaîne alimentaire grâce aux outils numériques et automatisés.

Ce projet est soutenu par l'État dans le cadre du programme d'investissements d'avenir.

Lire sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr) <http://bit.ly/2RQ6hhD>

Source : [gouvernement.fr/Onisep Occitanie/14dec18](http://gouvernement.fr/Onisep Occitanie/14dec18)

## 75 LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

75 % des entreprises créées par des entrepreneurs en situation de handicap dépassent le cap des 3 ans.

LesHandipreneurs.org est la première plateforme associative de réflexion, d'entraide et de mécénat dédiée aux entrepreneurs issus du monde du handicap et désormais appelés Handipreneurs. Elle a été lancée en novembre dernier, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

L'association ambitionne de favoriser la dynamique entrepreneuriale des personnes en situation de handicap. Les dons permettent de bénéficier de déductions fiscales car elle est reconnue d'utilité publique.

### **Le saviez-vous ?**

On compte 75 000 Handipreneurs en France.

3 000 nouvelles entreprises sont créées par an.

<http://www.leshandipreneurs.org>



### **ÇA RECRUTE !**

**Le Greta recherche un, une assistant/e de gestion PME en contrat de professionnalisation**

Le Greta de Montpellier recherche pour l'une de ses entreprises partenaires, des candidates, candidats à l'alternance pour préparer un BTS Gestion de la PME (petite et moyenne entreprise), en contrat de professionnalisation. Poste à pourvoir immédiatement. Zone non desservie par les transports en commun.

Cette opportunité professionnelle vous intéresse ? Contactez Claire Malbrel au 06 79 60 43 66 -

[claire.malbrel@ac-montpellier.fr](mailto:claire.malbrel@ac-montpellier.fr)

## → DÉCEMBRE : PÉRIODE DU DÉCROCHAGE UNIVERSITAIRE

Le mois de décembre est une période charnière du décrochage universitaire, titre un article du Monde.fr. Claire Polo, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Lumière Lyon-II et responsable d'un programme d'accompagnement des étudiants en difficulté, revient pour le Monde.fr sur ce décrochage et les moyens de le prévenir.

### En quoi les semaines avant Noël sont-elles importantes pour comprendre le phénomène de « décrochage » des études ?

C'est une période charnière, car c'est là qu'on observe les premiers décrochages. À Lyon-II, c'est à ce moment qu'on commence à comptabiliser administrativement les premiers départs. Certains étudiants ne reviennent pas après les vacances. D'autres décrochent petit à petit jusqu'aux examens, autre période charnière où se mesurent l'engagement et la motivation des étudiants.

### Qu'est-ce qui se joue à cette période ?

Les étudiants prennent conscience des attendus et des critères de réussite à l'université, avec les devoirs de travaux dirigés (TD) à rendre, les examens qui approchent et les premières notes qui arrivent et peuvent être décevantes. Les vacances de Noël participent au décrochage, car les étudiants retournent dans leur famille. Souvent, la sociabilisation à l'université, notamment quand elle se situe loin de sa ville d'origine, n'a pas été facile, et ce n'est pas évident d'y retourner.

La suite à lire sur le monde.fr : <https://lemonde.fr/2RNjtDX>

Source : [lemonde.fr/Onisep Occitanie/14dec18](http://lemonde.fr/Onisep Occitanie/14dec18)

## → LE MOT DE LA SEMAINE : CORPS INTERMÉDIAIRES

Les corps intermédiaires vont des syndicats aux associations et incluent également des institutions comme le Conseil économique, social et environnemental. Leur reconnaissance par la République française fut tardive. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le soutien à ces corps, au nom notamment du pluralisme, a pourtant été régulier et important, mais des remises en cause périodiques demeurent. Pour percevoir la situation présente, et comme souvent pour mieux comprendre la société et la politique françaises, il faut faire un détour par l'histoire.

Ce détour, vous le ferez en lisant l'article du site vie-publique.fr <http://bit.ly/2RPa7aB>

Source : [vie-publique.fr/Onisep Occitanie/14dec18](http://vie-publique.fr/Onisep Occitanie/14dec18)

## → MÉTIER : DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER

Le diagnostiqueur, la diagnostiqueuse immobilier intervient avant tout achat ou location d'un logement pour en déterminer l'état. Plomb, amiante, électricité, gaz, termites, performance énergétique... la loi prévoit une série de contrôles qui ne s'improvisent pas.

Après sa visite, le diagnostiqueur rédige un rapport de visite très précis et détaillé avec photos à l'appui. Ce dossier est indispensable et doit être présenté au notaire lors d'un achat ou lors de la signature d'un bail, l'objectif étant d'informer le propriétaire sur l'état général de l'habitation. Le diagnostiqueur doit sans cesse être vigilant sur les nouvelles réglementations en cours, et réalise donc régulièrement une veille juridique et technique. Dans son rapport, le diagnostiqueur fournit au futur propriétaire des recommandations concernant son installation et les risques de pollution environnementale. Les travaux préconisés ne sont pas obligatoires, mais sont des indications utiles à l'acheteur s'il veut améliorer son habitation.

Un métier à retrouver dans le tout nouveau guide Onisep, *Les métiers de l'immobilier*, collection Parcours. <https://librairie.onisep.fr/Collections/Grand-public/Parcours/Les-metiers-de-l-immobilier>



## LES P'TITES BRÈVES

### UNE PLATEFORME CINÉMA DÉDIÉE AUX PROFESSEURS ET À LEURS ÉLÈVES AVEC FRANCE TÉLÉVISIONS

La plateforme cinema.lesite.tv met gratuitement à la disposition des collègues et des lycées cinquante films de patrimoine

<https://cinema.lesite.tv/edutheque/>

### APPELS SURTAXÉS : SAVOIR LES RECONNAÎTRE

Un appel vers un numéro surtaxé peut vous coûter très cher. Mais comment les reconnaître et éviter les arnaques ? Dans certaines situations, vous devez vous méfier de ces numéros. Ces *Ping calls* peuvent être utilisés de façon abusive car ils vous incitent à rappeler un numéro surtaxé. Le point avec l'INC

<http://bit.ly/2RRJ7HI>

### ORANGE ET PÔLE EMPLOI SIGNENT UN ACCORD DE PARTENARIAT EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Orange entend poursuivre sa politique d'inclusion en allant plus loin dans sa démarche globale de diversité. Lire sur orange.fr : <https://oran.ge/2RS3VyO>



### LA BONNE INITIATIVE Autisme et outils numériques : de la recherche aux applications

Le 16 mai 2018 s'est tenue la Journée d'étude de l'Observatoire des ressources numériques adaptées (Orna) *Autisme et outils numériques, de la recherche aux applications*. À cette occasion, l'équipe de l'Orna a proposé des conférences, un espace d'échanges autour de posters et de démonstrations, sur le thème des outils numériques adaptés aux élèves avec troubles du spectre autistique. Retrouvez la restitution de certaines interventions, filmées et/ou téléchargeables au format pdf. Lire sur <http://inshea.fr> <http://bit.ly/2RxPNKR>

## → LE POINT SUR LE CUI-PEC

Le contrat unique d'insertion est un contrat de travail conclu entre un employeur qui va percevoir une aide financière et un salarié qui va bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle. Le CUI-CAE s'adresse au secteur non marchand, public ou associatif.

**Depuis janvier 2018, le parcours emploi compétences (PEC) remplace les CUI-CAE et renforce l'accompagnement.**

### Il comprend

- un entretien tripartite qui réunit le prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide. Il doit permettre la formalisation des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies dans un formulaire en ligne ;
- un suivi dématérialisé durant le contrat, qui peut prendre la forme d'un livret de suivi dématérialisé ;
- un entretien de sortie entre le prescripteur et le salarié, en fonction des besoins de la personne, entre 1 à 3 mois avant la fin du contrat.

### Durée du PEC

L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois.

### Nature du PEC

Contrat de travail de droit privé conclu pour une durée déterminée ou indéterminée.

Lorsqu'il est à durée déterminée :

- sa durée minimale est de 6 mois (3 mois pour les personnes condamnées bénéficiant d'un aménagement de peine),
- sa durée maximale, renouvellements et prolongements inclus, est de 2 ans.

La durée maximale d'un PEC en CDD peut être portée à 5 ans pour les personnes âgées de 50 ans et plus à la signature du CUI, ou reconnues travailleurs handicapés.

À titre dérogatoire, il peut être prolongé pour les salariés âgés de 58 ans ou plus, jusqu'à la date à laquelle ils sont autorisés à faire valoir leurs droits à la retraite.

**À savoir :** dans le cadre d'un CAE, le CDD peut être prolongé au delà de 2 ans pour permettre de finir une action de formation professionnelle en cours de réalisation.

### Employeurs possibles pouvant conclure un PEC

Les collectivités territoriales (par exemple, une mairie) ou une autre personne morale de droit public (par exemple, un établissement scolaire) ; les associations ; les entreprises chargées de la gestion d'un service public (par exemple une société de ramassage des ordures ménagères).

Le CUI est réservé aux personnes reconnues par les institutions comme rencontrant des difficultés particulières pour l'accès à l'emploi. Il s'agit des chômeurs de longue durée, des seniors, des travailleurs handicapés, des bénéficiaires de certains minima sociaux : revenu de solidarité active (RSA), allocation de solidarité spécifique (ASS), allocation aux adultes handicapés (AAH).

**À noter : les jeunes ne sont pas exclus, mais ils ont vocation à signer un emploi d'avenir, plutôt qu'un PEC. Le CUI-CIE concerne le secteur marchand industriel et commercial.**

En savoir + sur [service-public.fr](http://service-public.fr)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21006>

Source : [service-public.fr/Onisep Occitanie/14dec18](http://service-public.fr/Onisep Occitanie/14dec18)



## CONJONCTURE EN HAUSSE !

### Le vélo !

Le cluster Vélo Vallée, association, est le premier cluster français pour la filière vélo et regroupe les opérateurs de la filière du cycle de la région Occitanie. Elle favorise le développement de cette filière au niveau local et sa promotion au niveau régional, national et international. Objectif : faire de la région Occitanie une destination majeure de tourisme à vélo dans le monde ! Lire sur [agence-adocc.com](http://agence-adocc.com) <http://bit.ly/2S1XwkJ>

## VIENT DE PARAÎTRE

### Parcours et réussite en licence et en PACES : les résultats de la session 2017

4 néo-bacheliers inscrits à l'université en 2014 sur dix ont obtenu leur diplôme de licence après 3 ou 4 ans. La réussite est nettement plus importante pour les bacheliers généraux, qui représentent plus des 3/4 des nouveaux entrants, que pour les bacheliers technologiques (respectivement 50 % et 16 %). 1 bachelier sur 3 réussit à passer en 2<sup>e</sup> année du premier cycle des études de santé après une ou deux années de PACES. Voir sur le site [enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://enseignementsup-recherche.gouv.fr) <http://bit.ly/2S3jweE>



**ACCÉDEZ À LA VERSION WEB, AUX DERNIERS NUMÉROS ET À L'ABONNEMENT GRATUIT !**

Onisep Occitanie : 31 rue de l'Université - CS 39004 - 34064 Montpellier cedex 02 - [www.onisep.fr/montpellier](http://www.onisep.fr/montpellier)

Directeur de la publication : Michel Quéré et par délégation Olivier Brunel - Rédactrice en chef : Dorothee Douriez - Relecture : Chantal Sciabbarrasi

Rédaction et mise en page : Sophie Salvadori - [ssalvadori@onisep.fr](mailto:ssalvadori@onisep.fr) - 04 99 63 67 78 - Maquette : Cyril Lauret - ISBN : 978-2-37712-113-7